

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1995

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
La titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

La pagination est comme suit : p. 357-380.

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

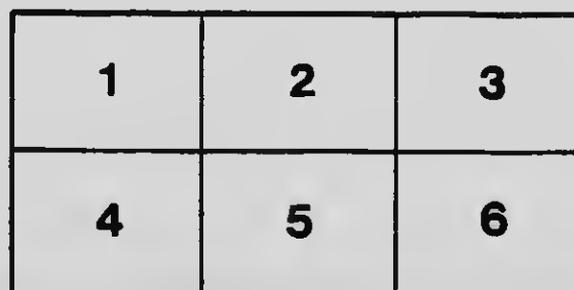
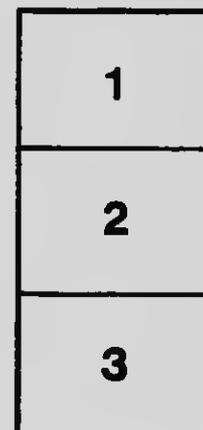
Morisset Library
University of Ottawa

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contains the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque Morisset
Université d'Ottawa

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

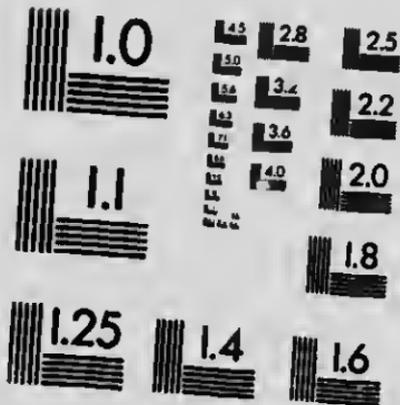
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

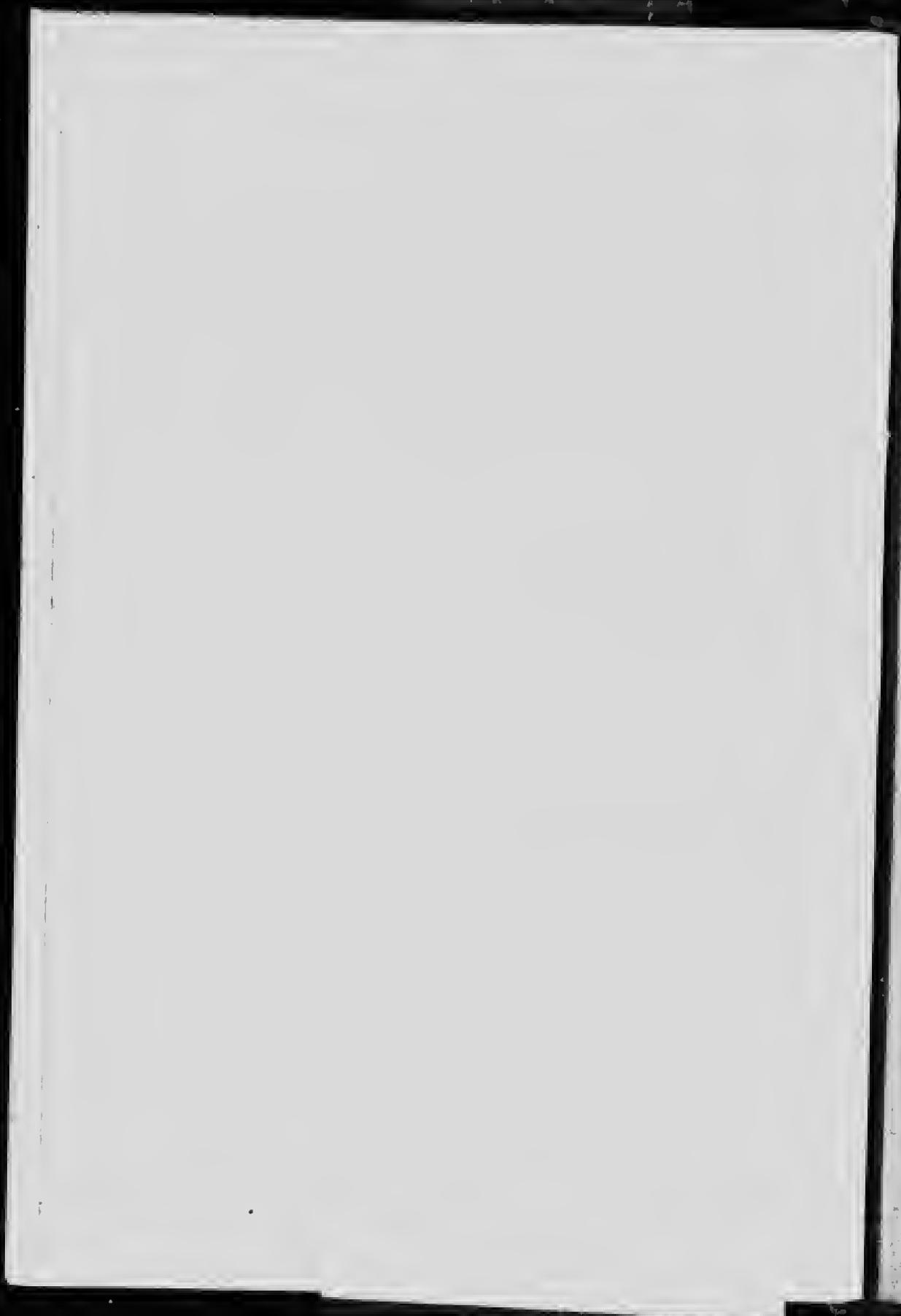
Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., pouvant être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA
SÉRIE III 1914 Tome VIII

**Deux oubliés de l'Histoire: Jean-Baptiste
Bruce—Jean-Louis-Légaré**

par

L'Honorable Juge L. A. Prud'homme

OTTAWA
IMPRIMÉS POUR LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

1914

Deux oubliés de l'Histoire: Jean-Baptiste Bruce.—Jean-Louis Légaré.

Par L'HONORABLE JUGE L.-A. PRUD'HOMME.

(Lu le 27 mai, 1914.)

I. Jean-Baptiste Bruce.

Voyage dans les régions polaires.—A la recherche de Franklin.

Celui qui fait l'objet de cette note biographique était un modeste cultivateur de Saint-Boniface. Il avait passé une partie de son existence à voyager dans le Nord-ouest, au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il faisait partie de l'arrière-garde des vétérans du pays, que la mort décime tous les jours.

Il est bon, avant qu'ils soient oubliés, de consigner les récits des voyages extraordinaires accomplis par ces hommes intrépides.

On sait que nos compatriotes figurent avec honneur dans presque toutes les expéditions qui ont été tentées dans ces vastes plaines. Tout redit, dans cette partie du continent, leur courage héroïque et leur esprit aventureux.

Bruce, quoique simple guide, s'est distingué plus d'une fois.

Il s'est avancé dans le nord, aussi loin qu'il est possible de le faire, en voyageant par terre; et, de l'aveu de tous, ce n'est que grâce à son habileté et à ses connaissances du pays que ses compagnons purent échapper à une mort certaine.

On sait qu'il y a quelques années des efforts furent tentés en Angleterre, pour sauver d'abord, s'il en était encore temps, Franklin et son équipage, et ensuite, lorsque tout espoir fut perdu, pour retrouver ses restes.

Bruce prit part à l'un de ces voyages qui, malheureusement, demeura aussi infructueux que les précédents.

C'est de cette expédition que je désire parler tout particulièrement; mais avant d'entrer en matière, l'on me permettra bien de dire quelques mots de celui qui la dirigea à travers des régions inconnues.

Jean-Baptiste Bruce naquit le 15 septembre 1807 à l'Île-à-la-Crosse. Son père, Pierre Bruce, venait de Sorel (P.Q.) et arriva bien jeune dans ce pays.

Il paraîtrait que, dans cette famille, on avait le goût des découvertes et des voyages d'aventure.

Pierre Bruce eut pour beaux-frères le célèbre Sir Alexandre Mackenzie et le Dr McLaughlin qui, pendant plusieurs années, fut gouverneur du fort Vancouver.

Jean-Baptiste fut baptisé par Monseigneur Provencher à Saint-Boniface, et retourna peu de temps après à l'Île-à-la-Crosse où s'écoula son enfance.

A dix-sept ans, il se mit au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson dont son père était un des principaux officiers.

Les salaires n'étaient pas élevés à cette époque; mais, comme tout est relatif dans la vie, avec une vingtaine de louis par année, un employé de la Compagnie se trouvait fort heureux.

Jean-Baptiste ne reçut que dix-sept louis pour la première année et vingt pour la seconde. C'était plus que suffisant pour lui permettre de se marier. C'est ce qu'il fit à l'âge de 28 ans. Après avoir servi pendant quelques années comme guide pour le transport des marchandises et des pelleteries entre l'Île-à-la-Crosse et le fort York, il retourna à Saint-Boniface.

Il travailla à la construction de la cathédrale que les flammes détruisirent au mois de décembre 1860. La vie paisible que l'on menait à Fort-Garry seyait mal à sa nature débordante d'activité; aussi choisit-il la première occasion qui lui fut offerte pour s'élancer vers le nord.

Il partit avec Thomas Simpson et George Sinclair pour l'océan Arctique, dans un but d'exploration.

Ils se mirent en route assez tard, dans l'automne, et arrivèrent au lac Athabasca le 28 février, après avoir fait tout le voyage en raquettes. Ils retournèrent à la Rivière-Rouge, au printemps, après une expédition longue et pénible.

L'année suivante Bruce se rendit au fort Good Hope et, de là, il prit la direction de la Rivière-aux-Courants, au pied des Montagnes-Rocheuses. Pendant ce dernier voyage, il faillit être victime de son courage et de son dévouement.

Il fut obligé de parcourir plus de deux cents milles sans autre provision que ce que pouvait lui rapporter la chasse ou la pêche.

A son retour, la compagnie l'envoya au fort Francis.

Il était là depuis près d'un an, lorsqu'on lui proposa de faire partie de l'expédition de Richardson et Rac. Il accepta sur-le-champ et se rendit au Portage-la-Loche où il rencontra ces deux voyageurs.

Richardson, qui avait pris des renseignements sur Bruce, le choisit pour guide. L'expédition se composait de trente et une personnes, dont cinq Canadiens-français, cinq Muskégois, deux marins anglais, un charpentier, un traicteur et les deux chefs Richardson et Rae. Parmi les Canadiens se trouvaient Louis Laronde, Dubreuil et

Chartier. Ils contruisirent d'abord une barge et en appareillèrent quatre autres, dont le bois avait été préparé en Angleterre. Après avoir chargé les bateaux de poudre, plomb, pemrnan et autres effets pour la traite, ils partirent le premier juillet 1850. Bruce, comme premier guide, signa un engagement d'un an avec un salaire de cinquante louis. Après avoir traversé le lac Athabasca et le grand lac des Esclaves, ils entrèrent dans la rivière Mackenzie qu'ils descendirent jusqu'à la rivière du lac du Grand-Ours.

A cet endroit, l'expédition se divisa en deux parties. Un groupe de treize voyageurs se rendit au lac du Grand-Ours, avec mission d'y construire un fort à l'entrée de la rivière Dease, afin de s'assurer un lieu d'hivernement.

Ce fort se nomme aujourd'hui "Fort Confidence".

Plusieurs années avant, le capitaine Dease y avait élevé une bâtisse pour faire la traite. Ce poste avait été abandonné plus tard et personne n'avait songé depuis à le relever.

Les quinze autres voyageurs, guidés par Bruce, continuèrent à descendre le fleuve Mackenzie.

Sir Alexandre Mckenzie, parle, dans le récit de ses découvertes de la rivière qui se son nom, de couches de lignite enflammées, dont on apercevait la fumée sur les rives. Nos voyageurs n'aperçurent rien de semblable. Ils remarquèrent çà et là des groupes d'Esquimaux et des troupeaux de bœufs musqués.

Le 20 août, ils s'arrêtèrent en face du fort Peel, qui n'était gardé que par deux employés de la Compagnie; un Canadien du nom de Manuel et un Anglais du nom de Taylor.

Ces deux personnes, qui n'avaient point vu de blancs depuis un an, furent transportées de joie à la vue de leurs compatriotes. Ils les régalerent de force poisson et caribou.

Ils aperçurent là les pelleteries les plus précieuses que l'on puisse imaginer. On comprend facilement que le froid excessif de cette contrée exerce une grande influence sur la qualité des fourrures.

Plus on se dirige vers le nord et plus le poil est fin, soyeux et fourni.

Manuel leur montra surtout des peaux de renard argenté et de loutre, noires comme l'ébène. Ils achetaient ces pelleteries des Plats-Côtés-de-Chien. Les Esquimaux étaient, à cette époque, en guerre avec les Loucheux. Ces derniers surtout étaient hostiles aux blancs, parce que, prétendaient-ils, ils fournissaient des armes à leurs ennemis. Manuel et Taylor avertirent Richardson de se tenir sur ses gardes. Ces bons conseils ne manquèrent pas d'être utiles. Parvenus à la baie du Mackenzie, ils la trouvèrent remplie

de glaces et furent contrainsts d'attendre deux jours avant de pouvoir prendre la mer.

Le matin du départ, comme ils côtoyaient le rivage, ils aperçurent un certain nombre d'Esquimaux qui trempaient leurs arcs dans l'eau afin de les rendre plus souples.

Sur les avis de Bruce, les rameurs poussèrent les barges en toute hâte vers le large. Bien leur en prit, car ils entendirent aussitôt ces sauvages pousser des hurlements féroces, désappointés qu'ils étaient de ne pouvoir atteindre personne de leurs flèches.

Nos voyageurs passèrent du côté sud de l'île Richards, voguant jour et nuit, au milieu d'énormes glaçons que le vent poussait avec fureur contre leurs frêles embarcations. Plus d'une fois, ils se trouvèrent saisis entre les glaces et obligés de faire portage pour atteindre une clairière et reprendre la mer.

Après avoir ainsi navigué, au milieu de mille dangers, ils arrivèrent à la Baie Liverpool, dans laquelle ils abandonnèrent une de leurs barges brisée par les glaces et réparèrent les autres du mieux qu'ils purent.

Richardson, quoique sur l'âge, supportait avec courage les misères et les privations du voyage.

Ils continuèrent à naviguer péniblement, pendant deux semaines, tantôt se traînant sur les banquises de glace, tantôt jetés au large et parfois poussés vers les brisants du rivage, courant d'écueil en écueil et souvent tombant de Charybde en Scylla. Enfin, après avoir failli périr nombre de fois, ils atteignirent la rivière Hopper, où ils entrèrent. Il en était temps, car les embarcations faisaient eau de toutes parts et n'étaient plus en état de tenir la mer.

Ils avaient été un mois en mer. L'équipage était épuisé de fatigue et la plupart des matelots, peu habitués aux froids intenses de ces contrées, avaient tellement souffert qu'ils n'étaient plus en état de faire le service. C'eût été folie de songer à pousser plus loin.

D'ailleurs, les vivres commençaient à manquer et la saison elle-même était fort avancée. Il fallait donc penser au retour. Ce n'était pas chose facile. Comment s'aventurer dans un pays stérile et sauvage, et qui n'était habité que par les Esquimaux aux époques de chasse et de pêche.

Jetés, sans secours, sur cette côte inhospitalière, la mort se présentait à eux sous ses aspects les plus sombres et les plus désolants.

On tint conseil. Il fut décidé que Rae partirait avec Bruce et trois des plus résolus et des plus vigoureux, à la recherche de la rivière du Cuivre. C'est ainsi qu'après avoir erré, pendant un mois,

sur des rives glacées, pour découvrir quelques vestiges d'un navigateur distingué, l'expédition en était réduite à chercher un port de salut pour elle-même. Richardson, qui était âgé et malade, fit élever une cabane, avec les débris de ses bateaux, et se décida à attendre, avec le reste de l'équipage, des nouvelles de Rae.

Ce dernier, après avoir pris le degré de latitude et autres observations astronomiques, partit avec quelques provisions et ses quatre compagnons. Ils marchèrent huit jours durant.

Pendant le trajet ils rencontrèrent un nombre considérable de cariboux, dont la viande, quoique un peu dure, servit à les régaler. Ces animaux s'approchent du voisinage de la mer, durant l'été, afin de se soustraire aux piqûres des maringouins et moustiques qui les tourmentent continuellement dans l'intérieur des terres. A l'approche des froids, ils s'enfoncent de nouveau dans l'intérieur. Le bois était tellement rare à certains endroits que Bruce et ses compagnons étaient réduits à lier des joncs en faisceau en guise de combustible. Par ce moyen ils réussissaient à rôtir un peu la surface de la chair du caribou.

Le neuvième jour après leur départ, Rae, se découvrant tout à coup, se mit à crier à ses compagnons: "Hourrah! voilà la rivière du Cuivre." Rae n'avait raison qu'à demi, car ce n'était que la baie dans laquelle se jetait cette rivière qu'il venait de connaître.

Ils ne parvinrent à la rivière que le lendemain. Ils rencontrèrent jusqu'à la chute du Sang. Ils furent émerveillés de rencontrer, à cet endroit, un camp d'Esquimaux qui faisaient la pêche au saumon. Ils étaient une quarantaine en tout et paraissaient avoir fait la pêche de saint Pierre, tant leurs embarcations étaient remplies. Ilsardaient le poisson avec des bâtons dont le bout était armé d'un morceau de cuivre aigu.

Ce métal se trouvait en quantité considérable et presque pur sur les roches qui bordent cette rivière.

Les Esquimaux le ramassaient et le frappaient entre deux cailloux pour souder entre elles les diverses parcelles de cuivre. Une fois qu'ils avaient réussi à en former une masse solide, ils lui donnaient, toujours par les mêmes procédés rudimentaires, la forme qu'ils désiraient. Bruce conserva jusqu'à sa mort une coupe et une tasse fabriquées par les Esquimaux et qui lui furent données sur cette rivière.

Ils furent assez bien accueillis par les Esquimaux, dont plusieurs avaient fait la traite aux forts de la Compagnie de la Baie d'Hudson. L'un d'eux s'approcha d'un matelot qui, assis sur le bord de la rivière, regardait les pêcheurs en fumant nonchalamment sa pipe. Sans plus de cérémonie, il lui enleva sa pipe de la bouche, et lui demanda d'un ton insolent de lui donner du tabac. Rae se hâta de lui en offrir

un morceau. Il eut bientôt lieu de s'en repentir, car ces sauvages ne furent satisfaits qu'après avoir enlevé aux blancs tout le tabac qu'ils possédaient. Ce fut une nouvelle privation qui vint s'ajouter à bien d'autres.

Le poisson était en telle abondance qu'il suffisait de regarder un instant le fond de la rivière pour en apercevoir des centaines qui prenaient leurs ébats en tous sens.

Rae, Bruce et leurs compagnons firent un repas succulent et ils en avaient besoin. Le lendemain ils repartirent pour aller retrouver Richardson. Ils avaient précédemment suivi le littoral de la mer; cette fois, ils se dirigèrent en droite ligne à travers les terres. Le voyage dura trois jours. On s'imaginait difficilement la joie de Richardson en les apercevant. Maintenant qu'ils avaient reconnu la direction de la rivière du Cuivre, à l'aide des cartes, ils purent s'assurer de celle du lac de l'Ours. Ils décidèrent donc de se rendre à ce lac où un fort avait dû être construit l'automne précédent par leurs treize compagnons, dont ils s'étaient séparés à la rivière de l'Ours.

On commença par jeter à la mer les haches et autres instruments dont on pouvait se passer, de peur que les Esquimaux n'en fissent usage contre les blancs. Chaque homme devait porter son fusil pour se défendre, une couverture de laine pour s'abriter la nuit et 40 livres de pemmican. C'était un poids bien respectable pour entreprendre un voyage dont on ignorait le terme. Richardson, qui était obèse, suivait avec peine le reste de l'expédition. Bruce lui offrit de porter son fusil. Il accepta avec reconnaissance et plus tard lui en fit présent.

Richardson mit dans une boîte de ferblanc un grand nombre de lettres, *fac simile* de celles écrites par Franklin. Il fut obligé de l'abandonner avec bon nombre d'instruments astronomiques et autres effets.

Plus tard, sans doute, les Esquimaux, dans leurs courses vagabondes, ont dû retrouver ces articles; et, un jour, ces lettres et autres objets tomberont peut-être entre les mains des blancs. Nous ne serions pas surpris alors d'entendre dire que des documents de Franklin et des instruments qui lui servaient dans son expédition, ont été retrouvés sur les bords de la rivière Hopper. Pour ceux qui ignorent qu'ils ont été abandonnés là par Richardson, la méprise serait bien permise.

Les voyageurs ne tardèrent pas à jeter par terre les sacs de pemmican pendus à leur cou, car les cariboux et les bœufs musqués abondaient.

La chair de caribou bien apprêtée, sans être un mets exquis, se mange facilement et soutient beaucoup.

Le bœuf musqué est détestable; on ne se résigne à en manger que pour sauver sa vie. Le cœur bondit en approchant des lèvres cette chair fétide. Les sauvages pourtant en font une grande consommation et la trouvent délicieuse. Le caribou est gras l'automne. L'hiver il vit de mousse blanche, de lichens, de bourgeons et d'écorce de petits arbrisseaux. Le seul bois que l'on rencontre dans cette région est l'épinette. Elle atteint en général un pied et demi de diamètre et seize pieds de longueur. Elle possède des rameaux touffus à l'ombre desquels les cariboux viennent s'abriter pendant les tempêtes si fréquentes dans ces parages.

Le pays est nu, stérile, couvert de rochers, parsemé d'étangs. On rencontre parfois quelques arpents qui pourraient être cultivés, mais ils ne constituent que comme des oasis au milieu de déserts affreux. Ils marchèrent ainsi 28 jours, inquiets et souvent découragés. Le froid était intense et les jours de courte durée. Grâce aux aurores boréales, ils pouvaient cependant continuer leur route pendant une partie des nuits. Une couverture en laine à cette latitude, est une bien faible protection contre le froid; Bruce put en faire l'expérience plusieurs fois.

La 28^e journée, ils entendirent un coup de fusil. Ils constatèrent bientôt qu'il provenait de sauvages qui arrivaient du fort et qui faisaient la chasse. Trois d'entre eux s'offrirent à les guider. Deux jours après, ils atteignaient enfin le fort du lac de l'Ours où les attendaient leurs treize compagnons.

Quelque temps après leur arrivée, tous les hommes reçurent l'ordre de se rendre au fort Simpson. Bruce resta au lac de l'Ours avec Richardson, Rae et quatre autres.

Le fort consistait en deux maisons et un hangar. Comme les maisons n'étaient faites que de bois équarri, à travers lequel soufflait la bise du nord, Bruce jeta de l'eau dans les fissures. L'eau, en se congelant, servait de mortier et empêchait l'air de pénétrer, tandis que les peaux de caribou tenaient lieu de chassis. Comme ils ne possédaient pas de poêle, ils faisaient un feu de cheminée, comme dans les châteaux du moyen âge. Le combustible était rare et ce n'était que sur les bords de la rivière Dease qu'ils pouvaient en trouver en quantité suffisante. Ils demeurèrent 18 jours sans voir le soleil. Le dix-neuvième jour, ils aperçurent le disque du soleil se dessiner un moment à l'horizon, pour disparaître l'instant d'après. Ce fut une fête parmi les Esquimaux qui avaient hiverné sur la rivière Dease.

Ils se réunirent auprès du fort, poussant des cris de joie, dansant et faisant les contorsions les plus ridicules.

Bruce profita de cette circonstance pour aller les visiter dans leur cabane de glace. L'intérieur était tapissé de peaux de caribou.

L'odeur nauséabonde qui saisissait, en entrant dans ces blanches demeures, avait quelque chose de repoussant.

Il fallait être habitué à ce milieu-là pour y résister longtemps. Sans être bien chaudes, ces demeures sont pourtant tolérables, et lorsque les Esquimaux ont assez de prévoyance, ce que l'on rencontre assez rarement chez eux, pour se pourvoir des provisions nécessaires pour l'hiver, ils sont relativement assez heureux. Le 14 février 1851, Richardson, Bruce et trois autres partirent pour le fort Norman. Ils couchèrent deux nuits sur le lac de l'Ours et faillirent y périr de froid. Parvenus enfin au fort Norman, ils retournèrent à la Rivière-Rouge, par la même route qu'ils étaient venus. Jean-Baptiste Bruce arriva à Saint-Boniface au mois d'août, après avoir fait un des voyages les plus hardis que l'on puisse mentionner, après avoir navigué un mois sur la mer polaire, être tombé plus de vingt fois à l'eau, avoir été emporté plusieurs fois par la vague ou le vent, avoir vu la mort en face à chaque instant et, enfin, après un mois et demi de marche à travers des solitudes désolées. Richardson, qui avait appris à apprécier les qualités de cœur et le courage à toute épreuve de son guide, voulut l'emmener avec lui en Angleterre pour l'attacher définitivement à son service. Bruce refusa, aimant mieux vivre et mourir au pays de ses ancêtres.

Bruce vécut de longues années après cette expédition, sur sa terre à Saint-Boniface, dans une honnête aisance, entouré du respect de ses concitoyens. Il conserva dans sa vieillesse une mémoire heureuse et une excellente santé, fruits d'une vie laborieuse et frugale. Toute une génération passa sous ses yeux et il faisait bon de l'entendre décrire lui-même les incidents de cette expédition dont je n'ai pu esquisser que les grandes lignes, et raconter les vieilles histoires d'une époque disparue pour toujours et dont les souvenirs s'effacent chaque année.

Jusqu'à sa mort, Bruce fut considéré à bon droit comme le guide le plus intrépide, le plus habile et le plus sûr de tout le Nord-ouest. Quoique d'origine écossaise du côté paternel, par sa langue, ses alliances et son affection, il appartenait à la fière race des métis canadiens-français.

Il mourut à Saint-Boniface, le 19 septembre 1890. Il fut toute sa vie un catholique fervent et un citoyen intègre.

II. Jean-Louis Légaré.

Cet homme de bien n'a été qu'un modeste traiteur des prairies, qui a passé une partie notable de sa vie au milieu des tribus indiennes de l'Ouest.

Qui ne connaît pas "Jean-Louis" à la Montagne-de-Bois et dans toute la région avoisinante ?

Le prestige dont il jouissait au milieu des sauvages, le dévouement dont il fit preuve en défendant leurs droits et en se constituant leur avocat à Washington lui méritaient déjà une mention spéciale. Mais le seul fait d'avoir livré au Fort Buford le célèbre "Bœuf-Assis" ainsi que les Sioux qui l'accompagnaient, constitue une action assez éclatante pour lui assigner une place d'honneur parmi les anciens de l'Ouest qui ont bien mérité de leur pays.

Jean-Louis Légaré naquit à Saint-Jacques-de-l'Achigan (P.Q.) le 25 octobre 1841, du mariage de François-Xavier Légaré et de Julie Mélançon. Son père était cultivateur, avec peu de biens, mais assez d'enfants. En 1848 il alla se fixer à Saint-Gabriel-de-Brandon.

A cette époque, nos campagnes se dépeuplaient au profit des usines américaines. La fièvre des voyages à l'étranger sévissait partout, mais surtout parmi la jeunesse. Lorsque le soleil torride du printemps de la vie monte à l'horizon, l'homme qui commence à prendre possession complète de ses facultés, éprouve un moment de vertige et d'éblouissement.

Milton nous représente l'homme au sortir des mains de son créateur, se levant du néant sous les ombres de l'Eden, dans toute la splendeur virginale de son être encore frémissant du toucher divin, et il lui prête ces paroles "Je contempalai alors le ciel et je m'élançai d'un bond comme pour l'atteindre."

L'état d'âme des jeunes gens de la province de Québec, à cette date de notre histoire, présentait, dans un certain sens, une analogie avec ce tableau. Les Canadiens-français étaient pour ainsi dire hantés par le spectacle des richesses manufacturières des Etats-Unis. L'attrance de cette vision fascinatrice était telle qu'on aurait cru vraiment qu'ils étaient secoués par la frénésie de franchir la ligne internationale. L'illusion d'une vie plus facile, de revenus à périodes fixes, et constants, et le mirage de fortune rapide, ensorcellaient notre population comme la voix des sirènes de la fable.

A tous les printemps un essaim nouveau secouait ses ailes pour s'envoler dans la même direction. Ah! si, au lieu de nous répandre çà et là dans la république voisine, nous avions imité le chêne qui, assis sur la colline, replie ses branches, comme un lutteur ses coudes, pour soutenir le choc de la tempête, nous n'aurions pas à déplorer aujourd'hui des entailles si cruelles dans nos libertés les plus chères et dans nos institutions qui s'identifient le plus intimement à notre vie nationale.

Jean-Louis n'échappa pas au microbe, et, à l'âge de 24 ans, il prit le chemin des Etats-Unis. Il demeura deux ans dans les prin-

cipales villes de l'Etat de New-York, qui lui plurent à demi. Il n'avait pas encore trouvé sa voie.

Enfin, il se dirigea vers l'Ouest, et s'établit près de Saint-Paul, à un endroit connu sous le nom de "Petit-Canada" à cause du grand nombre de Canadiens-français qui y avaient planté leur tente.

D'ailleurs Jean-Louis avait déjà deux de ses oncles qui l'avaient devancé au Petit-Canada, et lui avaient adressé des lettres pressantes de venir les trouver.

Le printemps suivant, après avoir humé l'air frais des prairies, il se sentit grisé par les séductions de la vie facile et sans contrainte de l'Ouest.

Il partit de nouveau pour s'enfoncer dans l'intérieur de ces plaines vastes comme l'océan, qui l'attiraient de plus en plus.

Il s'arrêta un moment à Saint-Cloud qui ne se composait alors que de quelques chétives cabanes. Il y rencontra un Métis du nom de Pierre Laverdure qui lui parla avec avantage du Dakota.

Il le suivit jusqu'au lac du Diable, appelé par les Américains "Fort Talton". *Fort Toton.*

Un traiteur du nom d'Antoine Ouellette, qui faisait le commerce des pelleteries avec les Sioux, lui offrit de l'emploi. Légaré accepta.

C'était une vie rude que celle qu'il venait d'embrasser et qui détonnait avec l'existence calme et paisible de cultivateur qu'il avait menée dans sa jeunesse.

Courir les buffles, voyager au milieu de tribus cruelles, presque toujours en guerre entre elles, se nourrir de viande sèche et de pemmican, errer sans cesse dans les prairies et perdre souvent, par la perfidie des sauvages, le fruit de longs mois de labeur et de privations; tels étaient en général les perspectives et l'aléa de la vie de traiteur.

Au cours de ses voyages, il fit connaissance avec la tribu des Santés, qui se lia d'amitié avec lui. Ses manières affables, sa probité dans le commerce, sa grande libéralité, la douceur de son caractère, son respect pour les traditions et même les préjugés des sauvages, et l'exactitude scrupuleuse avec laquelle il s'acquittait en tout temps de ses promesses, ne tardèrent pas à lui attirer la confiance et l'estime des Sioux.

Fort-Totton n'est éloigné que d'environ 60 milles de la frontière. Or, comme cet endroit était le siège des affaires de son patron, Légaré eut l'occasion de traverser souvent la frontière, à la suite des troupeaux de buffles et de rencontrer les Cris qui demeuraient sur la terre canadienne. En peu de temps, Légaré put converser facilement en sioux et en cris.

Un jour, Ouellette envoya Légaré avec nombre de charettes, transporter des pelleteries à Saint-Paul.

C'était en 1870. Légaré rencontra, à Saint-Paul, George Fisher, de la "Prairie du Cheval Blanc" (aujourd'hui Saint-François-Xavier) Manitoba. Fisher faisait la traite parmi les sauvages du Nord-ouest canadien. Il offrit à Légaré d'entrer en société avec lui. Légaré accepta et tous deux allèrent se fixer à la Montagne-de-Bois. Cette montagne était le rendez-vous des hivernants de la Rivière-Rouge. Ils se trouvaient ainsi tout rendus au printemps lorsque les innombrables troupeaux de bisons traversaient le Missouri pour se déverser dans les prairies canadiennes.

D'ailleurs, çà et là, dans les endroits boisés, les chasseurs, même en hiver, pouvaient encore abattre quelques têtes et alimenter le pot-au-feu. Le poste de la Montagne-de-Bois fut l'un des premiers autour duquel les anciens du pays commencèrent à se fixer en nombre, pour former plus tard, sur la Saskatchewan et ailleurs, les premières paroisses métisses en dehors de la colonie de la Rivière-Rouge.

Dès lors Légaré embrassa la carrière de traiteur irrévocablement. Sa forte constitution, son mépris des dangers, ses connaissances des mœurs et du caractère des sauvages en faisaient déjà un maître dans cette carrière.

Au printemps de 1872, il épousa Marie Ouellette, nièce de son ancien patron, et s'établit permanemment à la Montagne-de-Bois qu'il ne devait plus quitter.

A tous les printemps, il se rendait à Winnipeg avec plusieurs charges de peaux de buffle; à l'automne il revenait avec du pemmican et de la viande sèche. Il rapportait en échange des marchandises qu'il trafiquait de nouveau pour des peaux ou du pemmican.

En 1872, il était considéré comme un des traiteurs les plus riches du pays. Il acheta, à l'automne de cette année-là, pour \$14,000 de marchandises.

Un accident regrettable le ruina d'un seul coup. De retour à la Montagne-de-Bois avec ses \$14,000 de marchandises, il se laissa persuader d'aller hiverner à la Rivière-Blanche, communément appelée "Maison-de-Terre," où se trouvait un camp nombreux de sauvages et de métis.

A cette époque un parti d'arpenteurs était occupé à indiquer la ligne internationale entre le Canada et les Etats-Unis. Il se trouvait à environ 100 milles de la Rivière-Blanche et il était bien difficile de fixer, avant cet arpentage, l'endroit exact où se trouvait la frontière. Craignant d'être inquiété dans son commerce, Jean-Louis s'adressa à l'agent des sauvages de Fort-Peck, lui demandant s'il pourrait trafiquer à l'endroit où il se trouvait, en attendant la délimitation

de la frontière. On croyait généralement que la Maison-de-Terre se trouvait sur le territoire anglais. Aussi bien l'agent n'hésita pas à lui répondre qu'il n'y avait aucune objection à la chose et que, en tout cas, il verrait à ce qu'il ne fût pas troublé.

Jean-Louis continua donc à faire la traite, sans aucune appréhension, lorsque, le 3 mai 1873, toutes ses marchandises furent saisies sous prétexte qu'il faisait la contrebande et fraudait le gouvernement de ses droits de douane. Il eut beau représenter que la ligne internationale n'était pas encore tracée et qu'il avait agi avec la meilleure foi, rien n'y fit. Tous ses effets furent confisqués au profit du gouvernement. Il perdit de ce chef \$9,000. Les Sioux comptaient 70 loges auprès de la Rivière-Blanche. En apprenant cette grave injustice, ils tinrent conseil. Le lendemain ils se rendirent auprès de leur ami Jean-Louis et lui proposèrent de tuer tous les Américains et de lui rendre ses marchandises. Ces sauvages étaient bien armés et très indignés de ce qu'ils considéraient comme un vol à peine déguisé. Les Américains n'avaient à ce poste qu'une escouade de neuf soldats. Les Sioux n'auraient pas eu grande peine à les exterminer.

Heureusement que Jean-Louis préférait être ruiné par la plus grande des injustices plutôt que de verser le sang; toutefois il aurait pu difficilement contenir les sauvages, s'il n'eut été assisté par le P. Lestanc, O.M.I.

Ce zélé missionnaire jouissait d'un grand prestige auprès des Sioux qui éprouvaient pour lui un respect religieux. Il les réunit et dut employer toute son influence pour les empêcher de lever la hache de guerre.

Les Sioux demeurèrent tranquilles, mais Légaré perdit tout.

Les années 1874 et 1875 furent excellentes pour la traite. Le "pelu," comme disaient les anciens du pays, fut abondant et Jean-Louis put réparer les maux qu'il avait éprouvés à la Rivière-Blanche.

Un jour, c'était le 25 août 1875, les métis et les Sautoux de la Montagne-Tortue, du côté américain, ayant à leur tête leur chef, La Petite-Coquille, se rendirent en députation auprès de Légaré à la Montagne-de-Bois.

Connaissant son dévouement envers les sauvages, ils venaient le prier d'aller avec eux à Washington pour obtenir une réserve et une indemnité. La Petite-Coquille, s'adressant à Jean-Louis, lui dit: "Nous n'en voulons pas d'autre que toi, car c'est à toi seul que nous pouvons nous fier. Tu sais ce qu'il faut aux enfants de la prairie, car tu as vécu avec tes frères les Indiens depuis plusieurs années."

Les Sauteurs avaient l'assurance que le gouvernement américain paierait leurs frais de voyage.

Ils étaient six de cette expédition, la première venue de cet endroit: Le Petit-Bœuf, Cassepas, Chasseur, La Petite-Coquille le chef, Joseph Rolette l'interprète, et Jean-Louis Légaré qui devait leur servir de mentor.

Les Sauteurs avaient reçu certaines promesses de E. P. Smith, alors commissaire des sauvages à Pembina, et espéraient qu'il leur avancerait les deniers nécessaires pour couvrir les dépenses de cette délégation. Smith refusa. Ils s'adressèrent en vain au Département de l'Intérieur à Washington et firent télégraphier par l'agent des sauvages à "La Terre Blanche." Ils ne reçurent pour toute réponse que cette délégation était inutile, qu'ils recevraient leur traitement annuel et que cela devait suffire. Légaré n'était pas homme à s'arrêter en chemin, une fois qu'il avait entrepris une affaire. Il avança les deniers nécessaires à La Petite-Coquille, contribua largement à payer les billets de voyage des autres délégués et tous se mirent en route vers le Capitole américain. Ils arrivèrent le 9 janvier 1876. Jean-Louis, le traiteur, se révéla tout d'un coup diplomate.

Il était le seul membre de ce parti qui fût instruit, c'est pourquoi le chef de la tribu lui avait confié le soin de faire valoir les droits de sa nation. Il s'en acquitta avec succès. Il s'adressa d'abord aux députés du Dakota. Ces derniers appuyèrent sa demande et lui prêtèrent leur concours. C'est Jean-Louis qui prépara lui-même les documents, et les soumit ensuite au comité des affaires indiennes. Il s'était associé le Révérend Père Brouillet qui retouchait ses mémoires et l'aidait de ses conseils. Pendant son séjour à Washington, Jean-Louis fit connaissance avec l'honorable Bougie, sénateur pour Saint-Louis (Missouri.) Il voulut que ce fût ce Canadien-français qui se chargeât de présenter la demande des sauvages devant le Sénat. Le succès couronna ses efforts. Légaré obtint pour ses Sauteurs une réserve, une annuité pécuniaire, et de plus une certaine somme pour permettre aux sauvages de se livrer à l'agriculture. Les délégués sauvages reçurent \$1,000 pour défrayer leur voyage mais Jean-Louis fut le seul oublié dans cet acte de justice.

Le 8 avril 1876, il revenait chez lui, après avoir dépensé tout ce qu'il possédait, dans l'intérêt d'une tribu oubliée de tout le monde.

Le gouvernement canadien se montra plus généreux et lui donna un contrat pour approvisionner de pemmican cinq postes du Nord-ouest.

Jean-Louis retourna à la Montagne-de-Bois, emportant pour toute richesse la reconnaissance des Sauteurs.

A l'automne de 1876 les Yanktons, tribu des Sioux, lui demandèrent d'hiverner avec lui à la Montagne-de-Bois. Il n'y avait à cette date que cinq familles métisses à cet endroit. Jean-Louis perdit sa femme peu de temps après.

Au mois de janvier 1877, les premiers Titons, autre tribu des Sioux, à laquelle appartenait le célèbre Bœuf-Assis (*Sitting Bull*), traversèrent la frontière.

C'était la première fois que cette tribu foulait le sol britannique. Ils étaient douze à cheval, avec leur chef, le Petit-Couteau.

Jusqu'alors Jean-Louis n'avait traité qu'avec les Yanktons et les Santés, qu'il connaissait tous par leur nom. Il n'en était pas ainsi des fiers Titons. Ces rudes gaillards n'étaient pas commodes à pratiquer. Ils avaient le cou raide, et la main toujours prête à frapper, au moindre signe provocateur. Ils étaient en rupture de ban avec la civilisation et exaspérés contre les Américains.

Le Petit-Couteau, arrivé à la demeure de Jean-Louis, entra seul; ses compagnons l'attendaient à une courte distance, inquiets de l'accueil qu'il allait recevoir.

Il portait une carabine américaine qu'il avait ramassée lors du désastre du général Custer, et une belle bague au doigt. Il avait l'air effrayé et craintif. Il était évident qu'il n'était pas habitué à rencontrer un blanc.

En entrant, il promena ses regards de tous cotés, mit la main à sa carabine, comme s'il appréhendait une attaque.

Il faisait un pas, s'arrêtait quelques instants, l'œil au guet, et avançait encore lentement le pied, comme un chat qui s'approche d'une souris.

Arrivé au fond de la salle, il s'assit, se leva l'instant d'après, sans prononcer un mot, et fit signe de la main à ses compagnons d'approcher.

Ils entrèrent un par un et s'assirent en cercle.

Le Petit-Couteau se leva alors solennellement et alla présenter la main à Jean-Louis. Tous ses compagnons en firent autant.

Quelques-uns d'entre eux avaient des montres en or ou en argent; d'autres des chemises brodées.

Ils s'étaient revêtus des dépouilles des soldats américains tombés sous leurs coups. Le Corbeau, leur orateur, se leva et fit un discours.

“ Nous avons laissé les Buttes-Noires, notre pays, dit-il, parce que les Américains sont trop méchants. Nous ne pouvons plus dormir. Nous avons entendu dire que la Grande Femme avait tous ses enfants en paix. Nous sommes venus de ce côté-ci de la ligne, afin que nos enfants puissent dormir sans inquiétude. Nous voulons ouvrir commerce avec toi; c'est pour cela que nous t'avons donné la main.

Nous voulons avoir du tabac, du thé, des munitions pour chasser et vivre tranquilles dans ce pays".

Jean-Louis leur distribua des présents et ils retournèrent satisfaits à leurs loges qui étaient à 15 milles de là.

Ils revinrent bientôt camper avec 70 loges. Au cours de l'hiver, ils traversèrent la frontière par petites bandes. Au printemps de 1877 une grosse bande passa par la Rivière-au-Lait. Le Bœuf-Assis se trouvait parmi ces derniers. Les Titons comptaient alors 800 loges campées auprès de la maison de Légaré, à la Montagne-de-Bois.

Ces sauvages n'avaient vécu, pour ainsi dire, que de pillage, tuant les colons ou les mineurs et s'emparant de leur bagage. Aussi bien n'avaient-ils pas la moindre idée du commerce et de la valeur de l'argent.

Jean-Louis dut user de beaucoup de prudence et de patience pour traiter avec eux. Souvent ils venaient à son magasin et pour une maigre peau de \$4.00, ils lui demandaient de \$25 à \$30 d'effets. On comprend dans quelle position Légaré se trouvait, avec des "clients" aussi grossiers.

Quand il refusait de vendre à leur prix: "Eh bien, disaient-ils, moi je te donne cette peau, toi maintenant, donne-moi, à ton tour, ce dont j'ai besoin". Parfois ils venaient chercher de la mélasse dans des sacs de coton. Jean-Louis les renvoyait alors chercher leur cruche qui consistait en une panse de buffle.

Les Titons, d'après le témoignage de Légaré, étaient cruels et en général peu intelligents, mais tous bons cavaliers et habiles chasseurs. Ils tiraient avec une précision remarquable. Tous ceux qui se trouvaient à la Montagne-de-Bois avaient pris part à la fameuse bataille où périt le général Custer. Ils détestaient en général les blancs. S'ils ne se livraient pas au pillage, leur passe-temps favori, c'est qu'ils craignaient d'armer les Canadiens contre eux et d'être contraints de retourner aux Etats-Unis. Ils se montraient assez bien disposés envers les métis, parce que ces derniers étaient généreux pour eux.

Ils les nourrissaient et partageaient souvent avec eux le peu qu'ils possédaient. Les métis ont hérité de leurs pères canadiens-français cette hospitalité excessive qu'on retrouve parmi nos paysans.

Les chefs titons les plus renommés étaient: Les Quatre-Cornes, La Lune-Noire, Le Chien-Long, Le Petit-Couteau, Le Bonnet-d'Ours, Le Chien-Bas, Le Bel-Ours, Pas-de-Cou, L'Aigle-Caille, La Corne-Rouge et Le Tonnerre-Rouge.

Le Bœuf-Assis avait pour chef Les Quatre-Cornes. Les deux tribus les plus cruelles et les plus féroces étaient La Lune-Noire et les Quatre-Cornes.

Les chefs étaient héréditaires chez eux. Le Bœuf-Assis n'était que soldat de guerre. Ce qui lui a valu sa réputation, c'est son extrême prudence, son éloquence entraînant et ses ressources ingénieuses dans les dangers. Un jour, il avait demandé effrontément à un agent des sauvages d'écrire au Président de laisser pousser les cheveux à ses soldats, avant de les envoyer en guerre, pour qu'il eut une meilleure chance de les scalper.

Les Sioux disaient qu'il avait la *parole forte* dans les conseils. D'un caractère sombre et taciturne, il ignorait ce que c'est que la reconnaissance et était rusé comme un renard. A ses heures, il parlait avec une chaleur communicative et une grande véhémence.

Il avait tué un grand nombre de blancs, mais il n'aimait pas à s'en vanter, pendant qu'il était en Canada, craignant que cette gloire peu enviable ne lui suscitât des misères. Lorsque les Titons traversèrent la frontière, le Bœuf-Assis n'était pas bien vu des siens. Les chefs étaient jaloux de lui et ne pouvaient lui pardonner de ce que lui, simple soldat, avait acquis une réputation supérieure à la leur. Toutefois son ascendant était tel qu'il fut considéré virtuellement comme le chef des Sioux, quoique, de fait, il ne reçut aucun des honneurs réservés aux chefs.

On se rangeait toujours de son avis et rien ne se faisait sans qu'il fût préalablement consulté.

Les chefs portaient des plumes à leurs cheveux; le Bœuf-Assis se contentait d'un mouchoir d'indienne qui lui ceignait la tête. Il avait alors environ 50 ans, mais, comme chez la plupart des sauvages, ses cheveux n'avaient pas blanchi. Il portait toujours une couverture noire et un grand calumet. Il avait deux femmes et sept enfants, dont quatre étaient sourds et muets. Il recevait beaucoup de présents qu'il distribuait libéralement à ses compagnons; ce qui contribuait beaucoup à lui gagner l'estime des siens. Pendant l'hiver de 1877, le major Walsh se rendit au camp des Sioux et les visita. Ils tinrent conseil et le major leur porta la parole. Il leur dit qu'il leur permettrait de demeurer dans le pays, à la condition qu'ils en observeraient les lois. Ils ne firent guère cas de sa harangue, et, après son départ, le Bœuf-Assis dit à Légaré en souriant: "Nous ne prenons pas la parole d'un blanc, mais nous le jugeons par sa conduite."

Pendant cet hiver, Légaré acheta 4,000 peaux de buffle qu'il paya de \$4 à \$5 chaque. L'été suivant, il descendit à Winnipeg avec 2000 peaux, mais il ne put obtenir que \$2.50 de la Compagnie

de la Baie d'Hudson et perdit \$12,000 par suite de la balsa dans le prix des pelleteries.

A l'automne de 1877, la police à cheval construisit un fort à la Montagne-de-Bois et y maintint une garnison. La conduite de la plupart des membres de cette garnison ne fut pas de nature à donner aux sauvages une idée favorable des blancs. La licence scandaleuse des soldats et le mépris avec lequel ils traitaient les sauvages, les rendirent odieux aux Sioux.

Ils étaient d'ailleurs trop peu nombreux pour maintenir l'ordre et malheureusement assez nombreux pour les troubler par leur manière hautaine.

Un jour, les Sioux firent une incursion sur le territoire américain. Le général Mills se mit à leur poursuite. Ils retournèrent en toute hâte à la Montagne-de-Bois. Jean-Louis se trouvait en ce moment en voyage au lac Qu'Appelle. A son retour, le Chien-Long alla le trouver. "Il y a deux jours et deux nuits, dit-il, que nous n'avons pas dormi dans le camp. Les Américains sont prêts de la ligne et nous craignons qu'ils la traversent pour nous prendre. Quand tu m'auras dit ce que les Américains vont faire, je dormirai." Jean-Louis les rassura en leur disant que tant qu'ils demeureraient sur le territoire anglais, ils n'avaient rien à craindre. Le Chien-Long retourna au camp et le calme fut rétabli. Ce trait indique le crédit dont il jouissait parmi les Sioux. On ne croyait pas qu'il pût tromper ni se tromper. Le major Walsh reconnut lui-même l'influence de Légaré, en lui demandant d'agir comme intermédiaire entre lui et les Sioux et en lui confiant plusieurs missions importantes.

Au printemps de 1880, le major Walsh fit arrêter l'un de ces sauvages pour vol et le fit incarcérer dans le fort. Grand fut l'émoi parmi les Sioux qui tinrent conseil. Le Bœuf-Assis voulait attaquer le fort et exterminer tous les membres de la police. Dans cette extrémité, Walsh s'adressa à Légaré comme le seul homme qui pût sauver la situation. Jean-Louis, d'après l'opinion du major, valait mieux que les remparts du fort et les soldats qui les défendaient. Jean Louis, en effet, réussit à faire entendre raison au Bœuf-Assis et, le lendemain, la bonne entente était de nouveau rétablie.

Pendant l'hiver de 1880, les Sioux souffrirent de la faim, ne mangeant que des chevaux morts. Jean-Louis fut obligé de leur donner souvent des sacs de farine, pour les empêcher de mourir de faim. A l'automne de cette même année, ils traversèrent la frontière, courant le buffle. Le Bœuf-Assis se rendit à la Pointe-aux-Loups, mais il fut mal reçu par les Assiniboïnes qui tirèrent sur lui et tuèrent son cheval. Au mois de janvier 1881, un Américain du nom d'Allison

fit des efforts auprès du Bœuf-Assis pour le persuader de se livrer ou pour le faire tomber dans quelque piège.

Le Bœuf-Assis accepta tout ce que lui donna Allison, promit tout et comme d'habitude ne tint rien.

Néanmoins il committ l'imprudenc d'aller chasser de nouveau du côté américain et s'il n'eût été averti à temps par un membre de sa bande, il eût certainement été pris par les troupes américaines. Il fut poursuivi jusqu'à la frontière et n'eschappa que grâce à l'agilité de son coursier.

Le major Croziers, qui avait succédé au major Walsh au poste de la Montagne-de-Bois, essaya de négocier un arrangement entre le Bœuf-Assis et le major Brotherton qui commandait au fort Buford.

Il lui proposa d'envoyer quelques hommes de la police s'entendre avec le commandant américain. Il finit par consentir, mais à la condition que trois Sioux et Joseph Morin, qui devait agir comme interprète, seraient partie de l'expédition. Le capitaine A. R. Mac-Donnell, accompagné de deux soldats, trois Sioux et Joseph Morin, se rendit donc au fort Buford.

A leur retour, ils remirent au major Croziers une lettre du major Brotherton qui faisait les offres les plus généreuses au Bœuf-Assis, s'il voulait se rendre, promettant de le traiter avec tous les égards possibles.

En entendant la lecture de cette lettre, le Bœuf-Assis devint furieux et dit à haute voix: "Ce n'est pas vrai, ce n'est pas une lettre du major Brotherton. Elle a été fabriquée le long du chemin. Vous avez bu tout le temps et je ne prends pas votre parole." Il paraîtrait qu'il avait été informé de ces faits par les trois Sioux. Les Titons se trouvaient alors dans un dénue ment complet. Ils se rendirent devant la porte de Légaré, se mourant de faim et implorant secours. La situation n'était pas gaie.

D'un côté les Titons affamés et menaçants, d'un autre les métis pillés par eux, qui parlaient de s'éloigner et, ce qui était plus grave encore, les Cris, à la veille d'entrer en guerre avec les Titons et qui avaient déjà commencé par en tuer un. D'un côté de la ligne, la police à cheval ne voulait ni les aider, ni les voir, et de l'autre, les Américains, les armes à la main, les attendaient de pied ferme. Et puis les provisions allaient bientôt être épuisées. Un sac de farine se vendait déjà \$12.00.

Que faire en pareille occurrence? Légaré fut l'homme de la situation. Il réunit les Sioux et leur tint ce discours: "Voilà cinq ans que vous êtes avec moi. J'ai toujours été votre conseiller. Vous n'avez plus d'amis dans le pays, à part moi. Vous vous méfiez de tout le monde et tout le monde se méfie de vous. Je vais vous don-

ner un conseil que vous devrez suivre, si vous ne voulez pas tous mourir de faim ici. C'est de vous rendre aux autorités américaines, pendant qu'elles sont disposées à vous recevoir." Il offrit d'aller avec douze d'entre eux voir le major Brotherton, de les nourrir pendant le voyage et de leur procurer les munitions nécessaires pour se défendre, au cas d'attaque. Les Sioux acceptèrent. Il partit avec trente Titons. Le soir, pendant qu'ils étaient campés, quelques cavaliers envoyés par le Bœuf-Assis les atteignirent.

Ils avaient reçu l'ordre de ramener le fils de la Lune Noire, disant qu'il avait tué trop d'Américains, que \$200 avaient été offertes pour sa tête et qu'ils craignaient qu'il ne fût tué, après avoir traversé la frontière. Plusieurs Titons furent effrayés de ce message et abandonnèrent Jean-Louis.

Quand il fut rendu au fort Buford, il n'avait plus que seize sauvages avec lui.

Il y avait déjà 1300 Sioux qui étaient gardés à ce fort et le général Terry avait donné l'ordre de ne laisser sortir aucun Titon qui entrerait dans le fort.

Jean-Louis vit aussitôt le major Brotherton. Ce dernier l'assura que le Bœuf-Assis et ses compagnons pouvaient se rendre sans crainte et qu'ils seraient bien traités. Jean-Louis expliqua au major qu'il voulait ramener les seize Titons qui l'avaient accompagné, afin qu'ils pussent annoncer eux-mêmes cette bonne nouvelle et raconter la manière dont ils avaient été traités au fort.

Brotherton y consentit.

Douze compagnons de Jean-Louis préférèrent rester. Les quatre autres le suivirent. De retour à la Montagne-de-Bois, Jean-Louis fut surpris d'apprendre que le Bœuf-Assis était parti avec trente loges pour le lac Qu'Appelle, pendant son absence. Les Sioux refusèrent de faire quoi que ce fut avant le retour de Bœuf-Assis. Cependant, à force de présents, il réussit, à la fin de mai, à partir avec 48 Sioux. Il les mena au fort Buford où ils furent bien accueillis.

A ce moment, tous les yeux étaient tournés vers Légaré, comme étant le seul homme qui eût assez d'ascendant sur les Sioux pour les ramener sur le territoire américain et débarrasser le Canada de ces hôtes malcommodes et dangereux.

Voici d'ailleurs ce que le major Crozier écrivait à ce sujet :

Montagne-de-Bois, ce 20 avril 1881.

Mon cher M. Légaré,

"Nous recevons les lettres les plus encourageantes du Missouri. Les sauvages sont traités aussi bien qu'il est désirable et les Américains se montrent aussi bons que possible envers eux.

En dépit de tout ce qui a été fait pour lui, le Bœuf-Assis désire demeurer encore dans le pays, s'il le peut. Je pense cependant qu'il sera obligé, vu ce qui se passe en ce moment, de suivre les autres. Si vous lui parlez, ce sera de nature à le faire considérer comme un chef, aux yeux de ses gens et à augmenter son influence. Il se servira de cette influence ensuite pour retenir ses compagnons ici.

Je désirerais que vous envoyiez un message à la Pointe-aux-Trembles ou à Buford, pour avertir l'officier américain du nombre de sauvages que vous avez avec vous. Les Américains vous enverront des provisions et des voitures pour emmener vos sauvages.

Vous pouvez compter que je paierai le prix dont vous aurez convenu pour le messager.

Je vous envoie ci-inclus la copie d'une lettre reçue du major Brotherton.

Ne faites pas savoir aux sauvages que vous avez reçu une lettre de moi. Vous savez comme ils sont soupçonneux. Ils pourraient s'imaginer que nous avons quelques projets en vue. Je vous écris ceci, parce que le Bœuf-Assis pourrait vous tromper. Vous ne pouvez pas croire un seul mot de lui. Je vous récompenserai, bien entendu, pour la peine que vous vous donnez dans cette affaire et je ne manquerai pas d'informer le gouvernement de l'aide puissante que vous nous avez donnée.

Votre tout dévoué,

MAJOR CROZIER.

On voit par cette lettre combien les autorités canadiennes et américaines comptaient sur Légaré pour livrer les Sioux au fort Buford. Le major Crozier craint même que les sauvages apprennent qu'il s'est mêlé de cette affaire et que son intervention soit mal vue par eux. Il n'est pas étrange qu'on soit surpris, après semblable aveu de la part du major Crozier, de lire dans certains journaux aux Etats-Unis et au Canada, que la reddition du Bœuf-Assis et de ses compagnons a été l'œuvre de cet officier. Comment Crozier aurait-il pu livrer le Bœuf-Assis, le plus rusé et le plus redoutable guerrier sioux, quand il s'adressait à Légaré pour faire rendre les autres ?

D'ailleurs les faits qui vont suivre établissent au delà de tout doute possible que ce fut Légaré seul qui ramena sur le territoire américain tous les Titons, y compris le Bœuf-Assis.

Avant de quitter le fort Buford lors de son second voyage, le major Brotherton promit à Légaré de voir le général Terry et de lui demander de le récompenser suivant son mérite. "Si vous nous amenez le Bœuf-Assis, dit-il, vous pouvez compter que le gouvernement n'oubliera pas un tel service."

Dès son arrivée à la Montagne-de-Bois, le Bœuf-Assis vint le trouver et l'accusa d'avoir livré sa fille aux Américains.

Jean-Louis lui expliqua qu'elle s'était rendue d'elle-même, avant même son arrivée au fort Buford.

Alors le Bœuf-Assis lui dit: "Si tu veux me donner ce que je vais te demander, je vais te dire ce que je prétends faire aujourd'hui." Il demanda dix sacs de farine et un grand repas pour tous ceux qui étaient là, environ 350 Sioux, avant de parler. Jean-Louis consentit à tout. Après le festin, Jean-Louis lui dit qu'il partirait pour le fort Buford dans sept jours, avec tous ceux qui voudraient l'accompagner.

Le Bœuf-Assis lui répondit alors: "Il n'y a que tes paroles et celles des prêtres que je mets de côté," voulant dire par là qu'il n'avait confiance qu'en eux, parce qu'ils ne l'avaient jamais trompé.

La veille du départ, le Bœuf-Assis demanda encore dix sacs de farine que Jean-Louis lui donna. Les Titons tinrent conseil et se rendirent au fort de la police à cheval, sans pouvoir rien obtenir. Les sept jours expirés, Jean-Louis se rendit au milieu des loges siouses. Il était le seul blanc et n'avait absolument personne pour l'aider. Il avait 35 charettes et deux wagons pour transporter les provisions. Les Sioux lui demandèrent des cartouches.

Il répondit qu'il leur en fournirait en cas de danger au cours du voyage. Le matin du jour fixé pour le départ, Bœuf-Assis se dit malade et refusa de partir. Il défendit à ses femmes de défaire la loge. Un bon nombre, entraînés par son exemple, en firent autant. Voyant qu'il ne pouvait décider le Bœuf-Assis à le suivre, Légaré se mit en route avec 25 charettes.

Le Bœuf-Assis, le Tonnerre-Rouge et les Quatre-Cornes, suivis du reste des Titons, prirent une autre direction, disant qu'ils s'en allaient à la Rivière-au-Lait. Ils emmenaient avec eux une grande quantité de provisions et de chevaux qui appartenaient à Légaré. Ce dernier leur dépêcha quelques cavaliers pour leur demander de le suivre. Ils répondirent qu'ils ne voulaient pas le suivre dans cette direction. Il renvoya un plus grand nombre de cavaliers leur ordonner de laisser ce qui ne leur appartenait pas et demander à ceux qui étaient bien disposés de venir à lui.

Le Bœuf-Assis s'assit et se mit à fumer. Il tint conseil avec les deux chefs et il fut décidé de suivre les autres Sioux pendant quelque temps.

Le deuxième jour du voyage, les Titons commencèrent à voler les provisions de Légaré, et à les donner à un groupe de sauvages qui les accompagnaient jusqu'à la frontière.

Le soir, un Titon prit un sac de farine pour le donner. Jean-Louis lui défendit d'y toucher. Irrité, ce sauvage tira deux coups de fusil sur le sac, le trouant de part en part.

Des scènes de ce genre se répétaient à tous les jours. Il ne fallait rien moins que la patience et le courage de Jean-Louis pour diriger cette troupe désordonnée.

Cependant il fallait se hâter d'arriver au fort Buford, car les provisions menaçaient de manquer.

Légaré distribuait à tous les jours 1,000 livres de provisions, sans compter les cabris que tuaient les sauvages.

A tous les matins, 25 à 30 Sioux partaient en avant, comme éclaireurs. Il n'y a aucun doute que si un soldat américain s'était montré le long du voyage, les Sioux auraient soupçonné qu'on leur tendait un piège et auraient rebroussé chemin.

Le Bœuf-Assis semblait suivre les autres à regret et, deux matins, il refusa de défaire sa loge.

Il voulait retarder sous prétexte de fumer la pipe, tenir conseil ou boire du thé.

Le quatrième jour, Légaré envoya une lettre au major Brotherton, par un des Sioux. Il l'informait qu'il était en route avec le Bœuf-Assis, six chefs et deux cents Sioux et qu'il manquait de provisions. Mais il recommandait au major de ne pas lui envoyer de vivres par des officiers ou des soldats, de crainte d'effrayer les Sioux, mais de choisir plutôt des métis.

Voici la réponse que lui expédia le major Brotherton :

FORT BUFORD, DAKOTA.

Vendredi, 15 juillet 1881.

M. LÉGARÉ,

Cher monsieur,

Votre messenger qui m'apportait de bonnes nouvelles, est arrivé hier soir. Ce matin je vous ai expédié des voitures avec des provisions, comme vous le demandez.

J'ai envoyé quelques soldats pour prendre soin des voitures sur la route, mais je n'ai pas envoyé d'officiers, vu que j'ai compris, d'après votre lettre, que vous n'en vouliez pas.

Les hommes en charge des voitures ont reçu instruction de se mettre sous vos ordres, de manière que vous puissiez disposer des provisions et les distribuer comme vous jugerez à propos. Je vous ai envoyé aussi un petit présent pour chacun des six chefs, suivant votre désir.

Vous pouvez leur dire que j'ai été autorisé par le chef du département à leur déclarer à tous, y compris le Bœuf-Assis, qu'ils seront bien traités ici, et qu'ils n'ont rien à craindre en y venant. Les voitures devront se rendre aussi vite que possible auprès de vous. Je serai heureux de vous voir, quand vous serez arrivé.

D. H. BROTHERTON,
Maj. Comd.

Le lendemain, les voitures arrivèrent. Elles étaient devancées par deux métis. Les Sioux, malgré les assurances de Jean-Louis, craignaient de voir arriver à tout moment les soldats américains. En apercevant les voitures, le Bœuf-Assis s'arrêta tout court et se frappa un grand coup sur la poitrine, en imitant le grondement sourd d'un ours et s'écria : "Voilà les Américains qui reviennent." Il se mit à courir autour des charrettes, parlant fort et exhortant les Sioux à retourner.

Les Quatre-Cornes, s'adressant à Légaré, lui dit en secouant la tête : "C'est pénible pour moi de retourner vers les Américains, quand je sens encore dans la hanche la balle qu'ils m'ont tirée". En effet, ce chef ne marchait qu'avec difficulté, à cause d'une blessure reçue en combattant contre le général Custer. Pour les calmer, Jean-Louis leur fit distribuer des vivres. Il avait avec lui six wagons chargés de biscuit, lard fumé, tabac, thé, couvertes, etc.

Le lendemain, les chefs tinrent conseil, mais cette fois, grâce aux secours que Jean-Louis avait reçus, la confiance commençait à renaitre parmi eux et l'autorité de Jean-Louis était maintenant solidement assise.

A 35 milles du fort Buford, le capitaine Clefford vint à leur rencontre et demanda à Jean-Louis de lui indiquer le Bœuf-Assis.

Croirait-on que certains journaux américains annoncèrent que c'est à cet officier que revenait l'honneur d'avoir livré le Bœuf-Assis et que Légaré n'avait agi que comme espion ? Or le capitaine Clefford n'avait jamais vu la figure de ce sauvage, avant que Légaré ne le lui montre à 35 milles du fort.

Jean-Louis arriva avec le Bœuf-Assis, les chefs et tous les Sioux le 19 juillet 1881, à 11 heures du matin, au fort Buford et se rendit immédiatement devant la porte du major Bretherton. Ils furent bien accueillis et traités tel qu'il leur avait été promis.

Tous les employés du poste se portèrent vers Jean-Louis et lui demandèrent de leur montrer le fameux Bœuf-Assis, qui leur avait si souvent inspiré la terreur. Ils étaient dans l'admiration de voir cet homme (Légaré) sous des dehors si peu remarquables, qui avait accompli, à lui seul, ce que n'avaient pu faire Custer et les autres

officiers américains. Les Sioux livrèrent immédiatement leurs armes, à l'exception de Bœuf-Assis qui insista pour garder la sienne jusqu'au lendemain; ce qui lui fut accordé. Le lendemain, le Bœuf-Assis demanda à Brotherton de réunir tous les officiers et soldats du fort ainsi que les Titons. Il fit placer son enfant, âgé de huit ans, devant lui et, au milieu du plus profond silence, il remit son fusil à son enfant, en disant: "Va donner mon fusil au major. Tu ne seras jamais un homme, toi, mon fils, car tu n'auras jamais de fusil ni de chevaux". Puis il s'adressa au major et dit: "Aujourd'hui je suis chez nous, car nous n'avons jamais vendu ce terrain. Quand je suis parti pour aller sur le territoire anglais, on ne pouvait plus dormir ici. Je voulais élever mes enfants dans la paix. Aujourd'hui je tiens l'Anglais et l'Américain dans la main". En disant ces mots, il étendait les bras du côté du Canada et des Etats-Unis et voulait dire qu'il se mettait ami avec les deux nations.

Le Bœuf-Assis demanda ensuite à faire des conventions de paix en présence de deux témoins et de Légaré. "Jean-Louis et les prêtres, dit-il, sont les seuls hommes en qui j'ai confiance." Il demanda à vivre libre dans les prairies et à y faire la chasse comme autrefois et avoir Jean-Louis pour traiter avec eux.

Tout lui fut promis. Après que l'assemblée fut dispersée, le Bœuf-Assis, voyant une sentinelle qui faisait la garde avec sa carabine, autour du camp, s'approcha d'elle et dit: "J'ai remis mon arme, moi, il faut que vous alliez livrer la vôtre, vous aussi."

Légaré partit quelques jours après.

Avant son départ, le major Brotherton lui remit un télégramme du général Terry lui disant qu'il serait récompensé pour le grand service rendu à la République américaine.

Le Nord-ouest anglais et le Nord-ouest américain lui doivent de les avoir délivrés des craintes d'un sauvage astucieux et dangereux qui aurait pu, pendant plusieurs années, avec sa tribu, être un sujet de terreur et de désordre parmi les colons. Par sa probité, sa franchise proverbiale, la droiture de son caractère et son influence sur les sauvages, il a pu, sans verser une goutte de sang, adoucir la nation la plus redoutable et la plus féroce qui ait jamais parcouru les prairies de l'Ouest, et la dominer jusqu'au point de la forcer à le suivre et à déposer les armes.

Cet honneur en vaut bien d'autres et mérite que le nom de Jean-Louis Légaré soit mieux connu parmi les vétérans de l'Ouest qui ont ouvert ce pays à la civilisation.

Saint-Boniface, 14 février 1914.

L.-A. PRUD'HOMME.

